

# Gambie #Inclusion #Economic #Women #Femmes #Economique

mercredi 2 novembre 2022

**Avec un score de 77.5, la Gambie occupe le rang 2 dans le classement continental de l'indice de l'égalité du genre en Afrique.**

## [Edition 2020 | 2/54](#)

### 1- Indicateurs généraux

Population totale 2016 (en Millions)	<b>2.1</b>	Population Féminine (%)	<b>50.5</b>	Revenu National par Population 2015 (\$ EU)	---
---	------------	----------------------------	-------------	--	-----

### 2- Avancées réalisées

#### 2.1. Sur le plan juridique

- La loi gambienne est explicite sur la garantie de la non-discrimination et l'égalité des sexes en matière d'emploi.
- La loi prévoit un congé de maternité payé d'au moins 14 semaines pour les femmes.
- La protection des femmes pendant leur grossesse contre le risque de licenciement, est légalement prescrite.
- Les hommes et les femmes ont des droits de propriété égaux sur les biens immobiliers.
- La législation gambienne (Constitution de 1997 (section 28 et 214 (4)), garantit la participation des femmes à la vie politique.

#### 2.2. Sur le plan économique

- Les Femmes comptent 48% population active gambienne, soit près de la moitié des 855 mille personnes qui constituent la population en âge de travailler (2016).
- Le pourcentage des Entreprises avec la participation des femmes dans la propriété, est de 16,8% des entreprises du pays (2018).
- 9,6% des Entreprises gambiennes sont dirigées par les femmes (2018).
- Le taux de bancarisation des femmes de 15 ans et plus (Pas de données disponibles).

### 3- Défis à relever

- La Gambie ne dispose pas de législation portant spécifiquement sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- L'égalité en matière de rémunération pour un travail de valeur égale, ne figure pas explicitement dans la loi.
- La loi gambienne n'interdit pas les discriminations basées sur le genre de la part des créanciers en matière d'accès au crédit.
- L'Emploi vulnérable représente 83,1% des emplois féminins contre 64,1% des emplois exercés par les hommes (2018).
- Le taux de chômage est de 12% chez femmes et 6,4% chez les hommes en âge de travailler (2018).
- Environ 43% des femmes actives de 15 ans et plus et 40,2% des hommes de même tranche d'âge

vivent sous le seuil de la pauvreté (2003).

- Le ratio de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes pour un travail similaire est de 5,26, avec 7 comme score de l'égalité pleine (2020).

## **Bibliographie**

Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015